

GALERIE

VINCENT-D'INDY

ANNEXE I – DEVIS TECHNIQUE

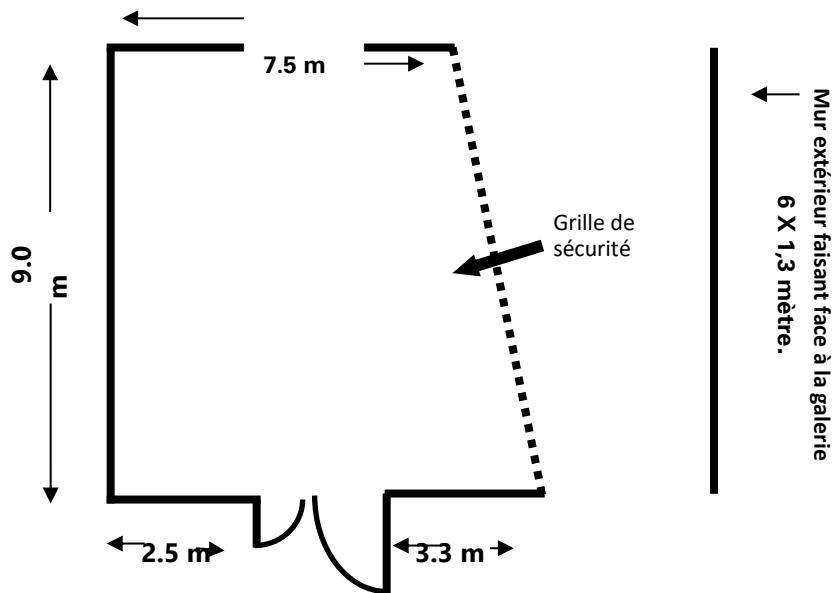
L'espace d'exposition est composé des trois murs intérieurs de la galerie de même que du mur extérieur y faisant face. Seul l'intérieur de la galerie sera autorisé pour les œuvres disposées au sol ou sur des socles. Aucun autre espace ne sera autorisé.

La galerie Vincent-D'Indy dispose des équipements suivants qui sont mis à la disposition de l'artiste :

- Système d'accrochage au mur : **sur filin seulement**;
- 4 socles 16 x 16 po (hauteur 36 po), 2 socles 24 X 18 po (hauteur 36 po) et 2 socles 30 X 30 po (hauteur de 36 po);
- 48 lumières d'éclairage au plafond : hauteur 15 pieds;
- Tables rectangulaires (30 po X 8 pi), chaises de banquets.

La liste des équipements disponibles est sujette à changement sans préavis.

Plan de la galerie



Afin d'assurer le bon fonctionnement de la galerie, il n'est pas permis d'altérer ou d'endommager son mobilier ni ses équipements. Le devis technique est sujet à changement sans préavis. L'artiste ayant des besoins particuliers en-dehors des ressources ci-haut mentionnées doit en faire mention lors du dépôt de sa candidature.

Renseignements :

Service des arts et de la culture
536, boul. Marie-Victorin, Boucherville (Québec) J4B 1W9
450 449-8651 | culture-patrimoine@boucherville.ca

 Boucherville